Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

Madame Julie BROCHEN
Directrice du Théâtre national
de Strasbourg
1, avenue de la Marseillaise
BP 40184
67005 STRASBOURG cedex

CC/1317

20 JAN. 2010

Madame la Directrice,

Vous avez été nommée le 5 juillet 2008 directrice du Théâtre national de Strasbourg pour un mandat de cinq ans et je souhaite que vous puissiez, comme vos prédécesseurs, œuvrer à développer sa singularité et son rayonnement artistique. Seul théâtre national en région, le TNS tient une place éminente et emblématique dans l'histoire de la décentralisation dramatique comme dans celle de la mise en scène. Sa localisation à Strasbourg, capitale européenne, ville universitaire et foyer intellectuel, lui donne une responsabilité particulière d'ouverture aux dramaturgies européennes et internationales comme aux grands débats de société.

Le TNS a pour mission de permettre au public d'accéder aux nouvelles formes scéniques en combinant répertoire et création. Il s'y ajoute une mission spécifique de formation et de transmission. Son école supérieure dispense un enseignement professionnel dans le domaine du théâtre et des métiers techniques du spectacle vivant. Elle a toujours été étroitement associée aux activités du théâtre et au projet artistique des directeurs successifs.

Vous avez ainsi en charge un équipement exemplaire, qui dispose de quatre lieux de représentation, d'un atelier de construction de décors entièrement rénové et d'équipes aux compétences avérées en matière de production et d'organisation de tournées, vous permettant la présentation d'une grande diversité d'esthétiques. Je compte ainsi sur vous pour faire fructifier ces atouts.

J'ai été particulièrement sensible à l'esprit du projet que vous souhaitez mettre en œuvre, dont je retiens les grandes lignes.
J'ai notamment bien noté que vous souhaitiez vous entourer d'un petit groupe d'artistes permanents, dont six comédiens qui participeront à plusieurs créations. Je me félicite également que vous entendiez privilégier des distributions réunissant plus de dix comédiens.

Vous avez une responsabilité d'accompagnement d'autres équipes artistiques, en soutenant, sur le plan financier et logistique, la production et la diffusion de leurs spectacles. A ce titre, je vous demande de ne pas mobiliser en moyenne, sur la durée de votre mandat, plus du tiers des moyens de production disponibles pour vos propres créations.

La situation géographique et culturelle du TNS vous invite à poursuivre les accueils d'artistes étrangers et la présentation de leurs œuvres en langue originale (avec surtitrage français) et je souhaite que vous le fassiez selon une fréquence équivalente à celle des saisons précédentes.

Je partage votre volonté d'ouvrir plus largement le théâtre aux autres arts et de collaborer avec les institutions culturelles strasbourgeoises : Le Maillon, Musica ou encore le Théâtre Jeune Public, centre dramatique national consacré aux arts de la marionnette. Enfin, la poursuite d'un programme ambitieux de rencontres et débats contribuera à enrichir la relation du TNS à son public, afin qu'il demeure un lieu d'ouverture sur le monde.

Votre programmation doit également permettre un effort d'optimisation des jauges dont le TNS dispose : il est important que puissiez maintenir une offre de sièges disponibles à la vente et un taux de fréquentation payante équivalents à ceux réalisés par votre prédécesseur. Vous veillerez à proposer pour chaque saison une programmation équilibrée, permettant des séries susceptibles d'attirer un public nombreux, de maintenir la proportion de scolaires et de jeunes accueillis à un tarif adapté et de développer les actions de médiation autour des spectacles présentés afin de diversifier votre public. Vous poursuivrez les tournées, pour la meilleure diffusion possible des spectacles produits par votre théâtre.

En ce qui concerne l'école du TNS, il est important que vous vous impliquiez personnellement dans son fonctionnement. Vos propositions concernant la progression pédagogique me semblent pertinentes. Votre souhait de développer des mises en situation professionnelle hors du TNS, s'il nécessite que la faisabilité en soit soigneusement étudiée, correspond tout à fait à l'esprit des textes relatifs au diplôme national supérieur professionnel de comédien. A cet égard, et afin d'obtenir l'habilitation à délivrer ce diplôme national, vous établirez les partenariats nécessaires avec l'Université. Enfin, vous continuerez à mettre l'accent sur l'insertion professionnelle de vos étudiants.

Parmi toutes les évolutions à mettre en œuvre, je citerai le développement de passerelles avec les enseignements des disciplines voisines (cirque, mime, marionnettes...), les évolutions de l'art du comédien liées notamment au développement de l'audiovisuel, des nouvelles technologies et à la multiplication des formes pluridisciplinaires.

La mise en œuvre de votre projet artistique s'inscrit naturellement dans le respect des budgets et des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration. Dans ce cadre, je vous demande d'accroître l'autofinancement de la marge artistique de votre établissement, en cherchant à étendre et diversifier ses recettes propres. Vous préserverez en outre les moyens attribués à l'école.

Le bon climat social devra être une de vos préoccupations permanentes : vous veillerez à associer en amont les tutelles à toute proposition susceptible d'y contribuer.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent d'une part, à la sécurité des salariés et du public et d'autre part, à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable. Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère de la culture au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces objectifs sera décliné dans un contrat de performance signé entre l'Etat et votre établissement. Ce contrat devra être conclu d'ici la fin du premier semestre 2010.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes hommages respectueux.

F. Mitterrand

Frédéric MITTERRAND